

Patrick Maurand et Jean Moulin, *Les avisos A69*

Marines éditions, 2011, 220 pages

Dominique Guillemin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7792>
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Pagination : 138
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Dominique Guillemin, « Patrick Maurand et Jean Moulin, *Les avisos A69* », *Revue historique des armées* [En ligne], 272 | 2013, mis en ligne le 22 novembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7792>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

Patrick Maurand et Jean Moulin, *Les avisos A69*

Marines éditions, 2011, 220 pages

Dominique Guillemin

- 1 Après les escorteurs d'escadre, les porte-avions Clemenceau et Foch, le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc, les transports de chalands de débarquement, les pétroliers-ravitailleurs et les frégates anti-sous-marines, la présente monographie s'intéresse à la classe prolifique des avisos A69 type d'Estienne d'Orves. Depuis près de 40 ans, ces bâtiments d'apparence modeste sont employés partout où l'engagement extérieur de la France le nécessite. Leur nom de baptême, qui reprend sans distinction de grades, le nom de marins et résistants morts pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale, ajoute encore à la sympathie qu'inspirent ces petites unités. Comme toujours chez ces deux auteurs, le plan du livre distingue une partie technique, qui présente la conception de cette classe de bâtiments et décrit ses caractéristiques, et une partie historique qui retrace l'activité opérationnelle de chaque navire. Un court chapitre est également consacré aux avisos exportés sous pavillon sud-africain, argentin ou turc. Enfin, des annexes détaillent les plans des bâtiments, les variantes d'équipement, ou les affectations des avisos dans les bases de métropole ou d'outre-mer. Bref, c'est à la fois une visite guidée des avisos A69 et un tour d'horizon complet de leur emploi qui nous sont proposés ici. Lancés à partir de 1972, les avisos A69 sont conçus comme une classe de bâtiments peu onéreux, construits en grande série, avec pour mission principale la lutte anti-sous-marine côtière. Bien armés pour leur tonnage de 1 100 tonnes, ils n'emportent cependant pas d'hélicoptère, et leur vitesse limitée ne leur permet pas non plus de suivre les évolutions du groupe aéronaval. Comme les escorteurs côtiers, bien plus modestes, qu'ils remplacent, les avisos d'Estienne d'Orves sont très vite déployés dans des stations lointaines où leur d'endurance et leur faible coût d'emploi sont appréciés. Dans les années 1970 et 1980, on trouve ainsi ces petits bâtiments dans l'océan Indien, le golfe de Guinée, où l'océan Pacifique... bien au-delà du rayon de deux cent nautiques depuis la métropole dans lesquels ils devaient être initialement cantonnés. Et bien éloignées également du rôle premier de gardiens anti-sous-marins des points sensibles du littoral qui leur étaient dévolus. Les avisos A69 contribuent ainsi à la

surveillance de la Zone économique exclusive française (ZEE), à la coopération ou à la défense des intérêts français en zone Corymbe (Golfe de Guinée), comme aux actuelles opérations de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien. Cette dichotomie entre emplois théoriques et réels pose d'ailleurs la question de l'adaptation d'une classe de bâtiment à sa mission, et, de façon plus générale, celle de l'équilibre global de la flotte. De fait, à la fin des années 1980, alors que l'hypothèse d'une conflagration directe entre l'Est et l'Ouest s'amenuisait, la nécessité s'est faite davantage sentir de faire respecter la souveraineté de la France dans les 12 000 000 de km² de ZEE que lui avait accordé, en 1982, le traité de Montego Bay. Cette réflexion aboutit au lancement d'une classe spécifique de bâtiments, les frégates de surveillance Floréal, qui renforcent les patrouilleurs déjà existants. Signe de l'évolution des priorités, les Floréal emportent un hélicoptère dédié à la surveillance et aux liaisons, mais renoncent à toute capacité anti-sous-marine. Spécifiquement adaptées aux patrouilles hauturières et aux opérations de basse intensité, les Floréal auraient remplacé très favorablement dans ce rôle les avisos A69, unité pour unité. Mais la longue série des d'Estienne d'Orves achevait à peine de sortir des chantiers (le dernier, le Commandant Bouan fut lancé en 1984), et leur espérance de vie était encore importante. Les avisos poursuivirent donc leur riche carrière jusqu'à nos jours. Reclassés patrouilleurs de haute mer et débarrassés de leur armement de torpilles et de missiles, neuf d'entre eux sont encore en service. Le Lieutenant de vaisseau Le Hénaff, le Lieutenant de vaisseau Lavallée et le Commandant Birot ont ainsi participé à l'opération Harmattan menée en 2011 au large de la Libye. Pour le moment, les successeurs des A69 ne sont pas encore définis. La Marine nationale cherche donc à nouveau ce qu'elle avait trouvé il y a 40 ans : un bâtiment de guerre rustique, peu coûteux, tenant bien la haute mer, et, finalement, polyvalent. C'est donc bien l'héritage des avisos d'Estienne d'Orves et des frégates Floréal qu'il faut retrouver à l'horizon de la loi de programmation 2014.